

<b>Nom de la Région</b>	Centre-Sud
<b>Chef-lieu (capitale de la région)</b>	Manga
<b>Découpage administratif de la région</b>	
La région du Centre-Sud comme toutes les régions du Burkina Faso est à la fois une circonscription administrative et une collectivité territoriale administrée respectivement par un Gouverneur et un Président du conseil régional assistés chacun d'un Secrétaire général. Elle a pour chef-lieu Manga et compte trois (03) provinces, dix neuf (19) communes dont trois (03) urbaines et 528 villages.	
<b>Population :</b>	<b>742 378hab. (projection 2012 de l'INSD)</b>
<b>Superficie</b>	<b>11 457km<sup>2</sup></b>
<b>Coordonnées géographiques</b>	
Issue du découpage administratif du 02 juillet 2001 portant création des régions, la région du Centre-Sud est située au Sud du Burkina Faso. Elle est limitée au Nord par la région du Centre, au Sud par le Ghana, à l'Est par les régions du Centre-Est et du Plateau central à l'Ouest par la région du Centre-Ouest.	
<b>La Région en chiffres</b>	
<b>Accès aux services de base en 2007 (sources INSD)</b>	
Ecole primaire 55,0 % Ecole secondaire : 9,4 % Centre de santé : 19,9 % Marché : 39,7 % Eclairage à l'électricité : 2,1 %	
<b>Contraintes et potentialités de la région</b>	
<b>Les contraintes</b>	
Les différentes contraintes se présentent comme suit :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• au niveau des secteurs sociaux, il s'agit des difficultés d'accès à certains services sociaux de base dues à l'insuffisance d'infrastructures, au manque d'équipement et à la pauvreté de la population. On note également la mauvaise répartition des points d'eau modernes, la forte mobilité du personnel enseignant et l'insalubrité dans les principales villes;</li> <li>• au niveau de l'environnement, on note la dégradation des ressources naturelles due essentiellement à la pression anthropique, au mode extensif des systèmes de production et surtout à l'absence d'actions de gestion durable des ressources naturelles ;</li> <li>• le secteur de la production agro pastorale est handicapé par l'insuffisance de l'équipement, la faible organisation des acteurs et la baisse de la fertilité des sols. La dégradation et le rétrécissement des pâturages, l'insécurité foncière, l'occupation des pistes à bétail entraînant des conflits entre agriculteurs et éleveurs et l'analphabétisme des producteurs constituent les principales contraintes qui limitent l'épanouissement du secteur ;</li> <li>• en matière de pêche, on note l'assèchement et l'ensablement des plans d'eau avec une invasion des matières suspensives dérangeant la vie aquatique, le faible niveau d'organisation des pêcheurs et la non utilisation de matériel réglementaire de pêche ;</li> <li>• pour le secteur de l'industrie et de l'artisanat, il y a la faible qualification de la main d'œuvre, la faible organisation des acteurs, la sous exploitation des débouchés, et la faible disponibilité de l'énergie électrique ;</li> <li>• en matière de commerce, on note essentiellement l'insuffisance des infrastructures marchandes, la fraude et l'enclavement des zones de production ;</li> <li>• au niveau de la sécurité, on note l'insuffisance de ressources humaines et matérielles adéquates pouvant permettre une couverture sécuritaire optimale pour le bien-être des populations.</li> <li>• dans le domaine du tourisme, on peut citer la faible implication du secteur privé, l'insuffisance des infrastructures hôtelières et des moyens de transport, la méconnaissance des sites touristiques,</li> </ul>	

l'absence d'aménagement et le mauvais état des routes non bitumées surtout pendant l'hivernage ;

- au niveau de la gouvernance locale, le Conseil régional fait face au manque de ressources humaines, au faible fonctionnement des commissions permanentes et des cadres de concertation, à l'incivisme fiscal ;

### **Les opportunités**

- Une assez bonne pluviométrie (820 à 1000 mm de pluie/an) ;
- Existence de 16 barrages à vocation agricole : Bazèga 4, Nahouri 5, Zoundwéogo 7 ;
- 173 2,29 ha de bas fonds aménagés et 3 740,09 ha aménageables ;
- Existence de plans et cours d'eau naturels (bassin du Nakambé, du Nazinon et de la Sissili.) ;
- Dynamisme de la maraîcher culture dans le Bazèga ;
- Développement de l'arboriculture dans les provinces du Nahouri et du Bazèga ;
- Existence d'une zone agro-sylvo-pastorale (Sondré-Est).
- Existence de 19 retenues d'eau à vocation pastorale (18 dans le Bazèga et 01 dans le Zoundwéogo) ;
- Effectif élevé du cheptel estimé à 645 199 ruminants, 895 522 monogastriques, 3 169 239 volailles ;
- Existence de zones pastorales fonctionnelles d'une superficie de 103 722 hectares (Sondré-Est, Luili-Nobéré, Niassa, Gaongo Sud et Guiaro) ;
- Existence de 78 parcs de vaccinations (13 dans le Bazèga, 20 dans le Nahouri et 45 dans le Zoundwéogo) ;
- Existence de marchés à bétail (Guelwongo, Kaïbo-centre, Kombissiri).
- Existence de forêts classées notamment le Parc National KABORE Tambi (PNKT) et le Ranch de Gibier de Nazinga ;
- Abondance et diversité de la faune (32 espèces de mammifères sauvages, 204 espèces d'oiseaux) ;
- Existence de textes réglementaires.
- Relative bonne couverture sanitaire (rayon moyen d'action de 6,33 km) ;
- Existence de 04 CMA
- Existence d'organisations de jeunes et de femmes ;
- Existence de maisons de jeunes et de la femme
- Existence de troupes artistiques ;
- 
- Existence de 33 établissements secondaires ;
- Existence de promoteurs en AENF ;
- Existence d'écoles communautaires.
- L'existence d'un Plan régional de désenclavement ;
- Existence de compagnies de transport
- Existence de 6 sites aurifères (Nagrigré, Toula, Boungou, Kassiri, Yelélylya et Tiébélé) ;
- La disponibilité des matières premières
- L'existence de sites touristiques (l'architecture kasséna de Tiébélé ; le pic du Nahouri ; le Ranch de gibier du Nazinga et le parc national KABORE Tambi ; le lac de Bagré (Rive droite) et ses sites sacrés ; les reliefs pittoresques (collines de Zourmakita, Tiébélé etc.)
- Existence du réseau de téléphonie fixe et mobile
- La couverture des 3 provinces par la RTB ;
- Existence de 04 radios locales

<b>Le Conseil Régional</b>	
<b>Président</b>	Jean ILBOUDO
Conseillers	38
Les partenariats	
Logo de la Région	
Adresse et contact du conseil Régional	<b>Adresse : Conseil Régional du Centre-Sud - MANGA - BURKINA FASO</b> <b>Tél : 00 226 70 42 77 25</b> <b>Télécopie : 00 226 50 30 80 12 ou 00 226 50 30 35 23</b> <a href="mailto:centre-sud@regions-bf.org">centre-sud@regions-bf.org</a>